

COMPAGNIE DES CAOUTCHOUCS DE L'ORÉNOQUE (1900-1903)

Marie Charles SOLLER, président

Né à Schiltigheim, près Strasbourg, le 26 avril 1858.

Fils de Victor Soller, 33 ans, fabricant de produits chimiques, et de Louise Schultz, 29 ans.

Marié à Paris IX^e, le 1^{er} avril 1882, avec Laure Jeanne Louise Marguerite Trech, née à Alger, le 26 sept. 1861, fille de Victor Rémy Trech, avocat, conseiller général d'Alger, décédée à Paris, 7, rue Nouvelle, le 14 avril 1892.

Remarié à Paris XVII^e, le 22 oct. 1895, avec Marie Émilie Chanot (Privas, 14 mars 1874), fille de Joseph Chanot, officier de gendarmerie, et demi-sœur de Francis Chanot, directeur de la police municipale de Paris, officiers de la Légion d'honneur.

Explorateur du Maroc (1880-1881, 1886-1887)

et de l'île d'Arguin (Mauritanie)(1888).

Conférence sur Porto-Novo (Bénin)(1889)

Délégué au conseil supérieur des colonies des établissements des Rivières du Sud, de la Côte de l'Or et du golfe de Bénin (1891),

Mission d'étude de la côte occidentale d'Afrique entre Dakar et Le Cap (1891-1892).

Candidat aux législatives à Gap (Hautes-Alpes)(1893).

Demandeur d'une concession de bois de balata dans la région d'Oyapock (Guyane)(1896) conjointement avec son beau-père,

Président de la Société africaine de France (1898).

Administrateur de la [Compagnie française du Congo](#) (1898).

Conseil éphémère de la [Société nationale des produits africains](#) (1899),

Administrateur de la [Coloniale Franco-Belge](#), Bruxelles (1899),

de la [Société générale de l'Ouest franco-africain](#) (oct. 1900)

et de la [Société des Caoutchoucs du Caroni](#) (1901).

Administrateur délégué de la Société des Films Mors, Paris (nov. 1922), en compagnie de son vieux compère Lucien Morisse.

À la suite du décès d'une de ses filles, il propose 1 MF à l'Assistance publique pour la création d'une commission de prévention des abus chirurgicaux (1907).

L'échec de ses affaires familiales lui cause des revers de fortune. La séparation de biens est prononcée d'avec son épouse et il doit vendre, en février 1914, le château de Châtenay-en-France, tout en conservant le droit d'y résider dans une partie.

En juillet 1925, il est suspecté de séquestration, maltraitance et tentative d'extorsion envers son épouse mais l'affaire ne va pas jusqu'au procès. Il refuse d'expliquer à la presse la nature de ses activités. Le *Petit Bleu* du 14 août lui prête un projet de phalanstère œcuménique à Châtenay.

À l'été 1927, il tente d'actionner des célébrités américaines pour obtenir la grâce des anarchistes Sacco et Vanzetti.

On perd ensuite sa trace.

- Actes de naissance et de mariages transmis par Gérard O'Connell.

Compagnie des Caoutchoucs de l'Orénoque
Constitution
(Cote de la Bourse et de la banque, 29 décembre 1900)

Suivant acte sous seings privés, reçu par Me Agnellet, notaire à Paris, le 13 août 1900, M. Charles d'Aiguières de Richemont, banquier, demeurant à Paris, rue Clauzel, 25, a établi les statuts d'une société anonyme régie par les lois des 24 juillet 1867 et 1^{er} août 1893.

La société prend la dénomination de Compagnie des Caoutchoucs de l'Orénoque.

Sa durée est fixée à 30 années.

Le siège social est à Paris, 17, rue Grange-Batelière.

La société a pour objet : La réalisation d'une promesse faite par le propriétaire du domaine de Santa-Barbara-Casanarena, situé au Vénézuëla, État de Bolivar, district de Herès, de la concession du droit exclusif d'exploiter, pendant une durée de 30 années, les arbres à lait à caoutchouc et à gutta-percha contenus dans toute la portion dudit domaine située sur la rive droite de la rivière Santa-Barbara et dans une autre partie du domaine située entre les rivières Santa-Barbara, Caroni, Carisal et Algaroba.

M. d'Aiguières de Richemont apporte à la société le bénéfice du contrat ci-dessus. En rémunération de cet apport, il lui est attribué 6.000 parts bénéficiaires sur les 30.000 créées ; les 24.000 autres seront remises au propriétaire du domaine de Santa-Barbara.

Le fonds social est fixé à 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 fr. chacune, entièrement souscrites et libérées au moins du quart. La société pourra émettre des obligations hypothécaires ou autres. Sur les bénéfices nets, il est prélevé : 5 % pour constituer la réserve légale ; somme suffisante pour servir aux actions 5 % du montant libéré ; 10 % au conseil d'administration ; le surplus sera réparti : 50 % aux actionnaires ; 50 % aux parts bénéficiaires.

Ont été nommés administrateurs : M. Henri Lacarrière, négociant, 101, avenue Henri-Martin à Paris ; M. le comte Émile de Kératry ¹, commandeur de la Légion d'honneur, ancien préfet de police, 6, rue Frédéric-Bastiat, à Paris ; M. Paul-Émile de Marcilly ², ancien trésorier-payeur général, 50, avenue Malakoff, à Paris ; M. Raoul Denisane, propriétaire, 23, rue de Lubeck, à Paris ; M. Armand Dupeuty, ancien négociant, 5, avenue Henri-Martin, Paris ; M. Charles Soller, propriétaire, à Meudon Seine-et-Oise ; M. Lucien Morisse, docteur en médecine, 15, place de la Bourse, à Paris ; et M. Charles d'Aiguières de Richemont, banquier, 25, rue Clauzel, Paris. — *Gazette du Palais*, 29 août 1900.

¹ Émile de Kératry (Paris III^e, 24 mars 1832-Paris XVI^e, 6 avril 1904) : militaire, il participe à l'expédition du Mexique, devient député du Finistère (1869), préfet de police de Paris (4 septembre 1870), s'évade en ballon, prend la tête quelque temps de l'armée de Bretagne, puis brièvement préfet de la Haute-Garonne et des Bouches-du-Rhône (1871-1872). Il se consacre ensuite à la littérature. Administrateur de la [Coloniale Franco-Belge](#) et des [Caoutchoucs du Caroni](#).

² Paul-Émile Pouillet, devenu tardivement Pouillet de Marcilly (Flize, Ardennes, 1^{er} octobre 1836-Paris XVI^e, 50, avenue Malakoff, 20 janvier 1905) : fils de Jules Charles Pouillet, notaire, et de Sophie Leroy. Marié à Coulommiers (Seine-et-Marne), le 21 mars 1870, avec Marie Noémie Carbonnier. Divorcé. Prisonnier de guerre en Allemagne. Évadé des mains de l'ennemi le 29 octobre 1870. Chevalier de la Légion d'honneur du 5 mai 1871 : capitaine au 71^e rég. d'infanterie de ligne, colonel à l'état-major au titre de l'armée auxiliaire. Sous-préfet de Libourne, préfet de Belfort (1880), puis receveur particulier des finances à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), en Haute-Loire et à Guéret (Creuse)(1890). Révoqué à la suite d'un déficit de 127.000 fr. (15 juillet 1892). Administrateur de la S.A. du Vélodrome de Mondésir-Bordeaux (avril 1895), demandeur d'une concession en Côte d'Ivoire (1900), commissaire aux comptes de la Société générale d'exportation et d'importation (condamné à 1.000 fr. d'amende), administrateur de la Compagnie des Caoutchoucs de l'Orénoque (août 1900), fondateur et administrateur de La Métallurgie nouvelle (nov. 1900)(dissoute en 1905), administrateur des [Caoutchoucs du Caroni](#) (sept. 1901)...

Compagnie des Caoutchoucs de l'Orénoque
Dissolution
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 7 septembre 1903)

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cette Compagnie tenue à Paris, le 3 août 1903, il appert que la dissolution anticipée a été prononcée à compter dudit jour et que M. Albert Rousseau, demeurant à Paris, rue d'Argout, 5, a été nommé liquidateur. — *Gazette du Palais* 3 septembre 1903.
